

La semaine dernière, au début de l'Avent, nous avons pu faire chaque jour mémoire des bienfaits déjà reçus dans nos vies. Comme cet homme, ce détenu que j'avais rencontré dans sa cellule, et qui avait un regard lumineux et paisible si différent de celui de ses co-détenus. Je lui demandais comment il tenait dans l'enfer de la prison. Il m'a répondu que chaque soir, avant de s'endormir, il prenait le temps de se souvenir de quelque chose de bien dans sa journée. Quelquefois cela lui était facile : il y avait eu la visite de son épouse, ou le chewing-gum offert par le surveillant. D'autres jours, il lui fallait longuement réfléchir : l'appel attendu de l'avocat n'était pas arrivé, le parloir avait été supprimé... alors il devait se raccrocher au chant d'un oiseau entendu et reconnu, ou il se souvenait du moment où un rayon de soleil était entré dans la cellule par les barreaux, au sens propre. Alors il pouvait s'endormir. Le mal ne l'avait pas emporté. Au milieu du centre de détention, quelqu'un avait retrouvé une part de liberté intérieure. Il s'agit sans doute de la grande conversion à laquelle nous sommes appelés en ce temps de l'Avent.

La Parole de Dieu qui guide la deuxième semaine de l'Avent insiste sur la libération de tout ce qui nous empêche de suivre Dieu. Mais prenons un peu de recul. Nous suivons en effet un Dieu qui est déjà venu, dont nous suivons les traces. Ces traces nous conduisent vers la vraie vie, la vie éternelle qui est une vie en liberté d'aimer. Vous vous rappelez l'anecdote de Rilke et de la vieille mendicante que j'ai raconté la semaine dernière. La mendicante avait accueilli le cadeau d'une rose de la part du poète et elle lui avait souri en retour, alors qu'elle restait toujours impassible quand elle recevait des aumônes. Le don de Dieu est source de changement dans nos vies : il nous rend libres. Nous n'avons pas à avoir peur d'entrer dans cette conversion. Nous sommes capables d'être libres.

Nous avons besoin d'entendre la « voix qui crie dans le désert », comme les évangélistes l'écrivent en reprenant une formule du prophète Isaïe pour caractériser le prophète Jean-Baptiste, grande figure de l'Avent. Vous l'entendrez cette semaine. Ce personnage est la charnière entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament. Comment ? Tout simplement parce que, en sa propre vie, il a su discerner le visage du Messie qui était promis, celui qu'il décrit comme « l'agneau de Dieu » prenant sur lui la figure de l'agneau pascal qui sauva de la mort le peuple d'Israël en le libérant de l'esclavage d'Égypte. Prophète de la conversion, Jean-Baptiste n'est pas chargé de dire comme l'ange à Marie « Réjouis-toi », mais il a pour fonction de préparer les cœurs à accueillir cette joie, par un baptême de conversion. Baptême, c'est-à-dire plongée. Dans le Jourdain chacun vit ce geste d'humilité simple de se pencher, de se faire petit, d'être lavé par un autre. Et Jean-Baptiste reprend lui-même les paroles du prophète Isaïe qui dénonçait à Israël son infidélité à l'Alliance. « Préparez les chemins du Seigneur ! » Toujours cette venue, cet « adventus » du Christ dans nos vies.

Nous sommes capables d'être libres. Certes, mais pour cela nous avons besoin d'être libérés. Saint Ignace donne pour conseil qu'avant de regarder les péchés dans notre vie, il est bon de rendre grâce à Dieu pour les bienfaits reçus. C'est un très bon conseil. Car cette étape permet de ne pas nous noyer dans un examen de conscience malsain où l'on resterait finalement seul, en se regardant soi-même, en restant enfoncé dans le marécage de la mauvaise conscience. En effet, le bien est toujours premier. Le mal n'existe que par rapport au bien. Il n'est possible de reconnaître la valeur, l'importance, le poids du péché qu'contrasté avec le bien, avec le don, les merveilles de Dieu. Or, nous ne savons pas toujours ce qu'il y a de malsain dans notre vie, nous pouvons être facilement aveuglés par la routine ou par la peur de changer de vie. C'est pourquoi le st Curé d'Ars avait lui aussi l'habitude de recommander aux personnes qui venaient le voir : « il faut passer plus de temps à demander l'amour de Dieu qu'à examiner ses péchés ». N'est-ce pas ce que nous avons commencé à faire la semaine dernière : ma responsabilité était d'ouvrir les yeux sur le don de Dieu, sur son amour ainsi j'ai pu m'éloigner de ma peur que le monde, les autres m'empêchent d'être heureux. J'ai eu le courage de reconnaître les bienfaits reçus.

Cette semaine je pourrai alors prendre un chemin de libération par rapport aux attachements dont je prendrai conscience pour marcher sur un « chemin aplani », comme le dit le prophète Isaïe. St Ignace de Loyola propose encore un autre « enseignement » quand il parle du mal. Il recommande de prier l'Esprit-Saint, qui est le don de la miséricorde, de la force, de la paix. Le sacrement de réconciliation rappelle que le pardon des péchés ne se fait dans l'Eglise qu'à travers le don de l'Esprit, selon ce que Jésus vainqueur du mal, mort et ressuscité, a dit à ses apôtres à la fin de son premier « adventus ». « il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés » (Jn 20, 22-23). C'est donc le travail de l'Esprit que de dévoiler le mal en nous, et aussi de nous en délivrer. Comme c'est l'œuvre de l'Esprit de permettre à Marie de concevoir en son sein celui que l'ange appelle Jésus, c'est-à-dire « Le Seigneur sauve ». Peut-être que cette semaine, par la force de l'Esprit, je pourrai essayer d'entrer dans cette démarche de libération en recevant le sacrement de la réconciliation. Mais je n'oublierai pas alors : je vais choisir un beau chant à l'Esprit Saint ou un psaume sur l'amour de Dieu (par exemple le psaume 22, « le Seigneur est mon berger » ou le psaume 102, « Bénis le Seigneur ô mon âme ») et seulement ensuite je pourrai faire mon examen de conscience, au lieu de me torturer en tournant sans cesse autour de mes péchés dans une culpabilité malsaine. Et je regarderai le mal dans ma vie en chaussant les lunettes du Saint-Esprit, en écoutant cette parole intérieure : n'aies pas peur, tu peux être libre.